

L'Église Saint Paul est une ancienne chapelle, datée de 1650, agrandie en 1744, et consacrée le 2 juillet 1745. Elle fut une nouvelle fois agrandie en 1850.

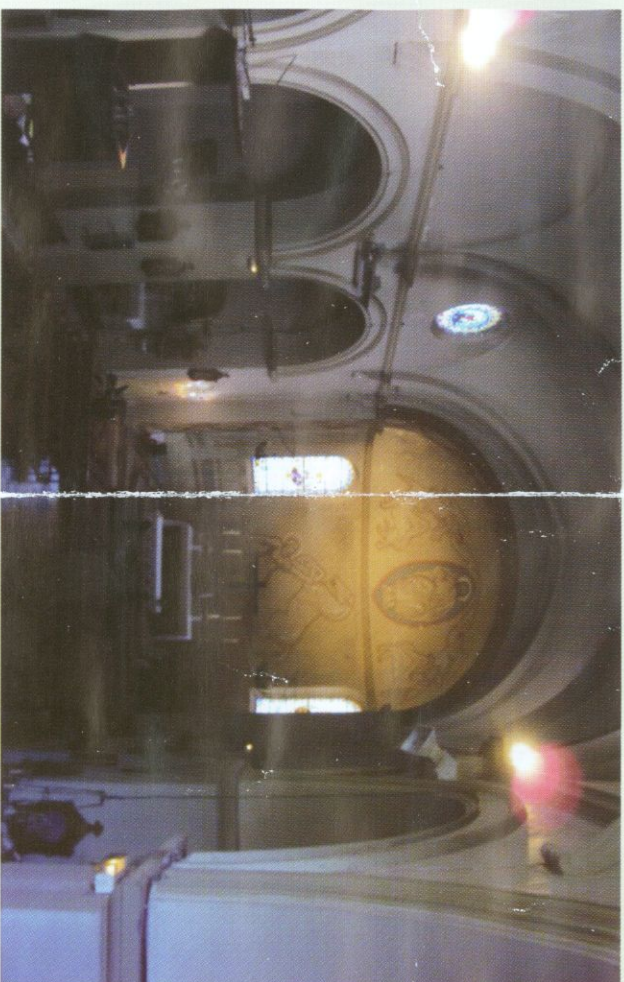
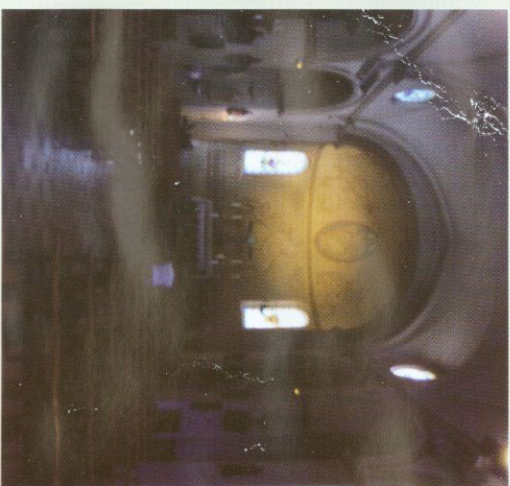
Le chœur présente deux décors superposés. Le plus récent date des années quarante et présente dans le cul-de-four le Christ dans une mandorle entouré des symboles des quatre évangélistes. En dessous, sur le mur de l'abside, la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas, désarçonné de son cheval alors qu'il s'apprêtait à persécuter les chrétiens. Sur les murs de l'intrados de l'arc triomphal sont peints des frises et des entrelacs.

Ces peintures ont été réalisées entre 1946 et 1947 par l'abbé Marcel Roy, prêtre et maître verrier de talent, qui a laissé à Cheval-Blanc un beau et rare témoignage de sa recherche d'un art sacré contemporain. On lui doit aussi le maître-autel de l'Église.

Les paroissiens de Cheval Blanc sont très attachés à ce décor naïf.

La commune de Cheval Blanc en partenariat avec la Fondation du Patrimoine lance une campagne de collecte de dons afin de mener à bien ce beau projet.

Par la présente souscription, aidez-nous à restaurer les peintures murales de l'église Saint Paul de Cheval Blanc !



**« Ensemble, restaurons notre patrimoine »  
1 don = 1 reçu fiscal = 1 réduction d'impôt**



Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions

**Moyens d'action de la Fondation :**

- ❖ **Le label :** Il facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés et peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.
- ❖ **La souscription :** Elle permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.
- ❖ **Les subventions :** Liées au succès des souscriptions, elles constituent un outil supplémentaire permettant de soutenir collectivités et associations.

**Vous pouvez désormais  
effectuer vos dons en ligne sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)**